

23<sup>ème</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES  
NATIONS UNIES

RAPPORT NATIONAL  
DU  
BEIJING + 5

REPUBLIQUE D'HAITI



## PRÉSENTATION

Le présent rapport est rédigé à l'occasion de la participation haïtienne à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies : La parité entre les sexes, le développement et la paix. Il dresse un bilan national des actions et programmes conduits par cette nation durant les cinq dernières années qui ont suivi la Conférence de Beijing sur la femme.

Sous l'égide du Ministère haïtien à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme, sa préparation et sa rédaction ont réuni la participation des cadres de la Primature, de tous les autres Ministères, des ONG et d'autres organisations de la société civile de la République, dans le cadre du Comité technique du Système des Nations Unies à Port-au-Prince.

1. Introduction	1
2. Les réalisations gouvernementales	.....
3. Les contraintes et les lacunes	5
4. Annexes et références	.....
5. Conclusion	.....
6. Recommandations	.....
7. Un mot de conclusion	.....
8. Signature	.....

Il s'articule autour de six grands points : 1. L'Introduction ; 2. Les réalisations gouvernementales ; 3. Les contraintes et les lacunes ; 4. Annexes et références ; 5. Conclusion ; 6. Recommandations ; 7. Un mot de conclusion ; 8. Signature.

## II. INTRODUCTION

### Climat favorable

La Conférence Internationale sur la Femme, Haïti vivait dans un climat favorable pour l'élaboration de ce rapport. Aujourd'hui où s'ouvrira à Pékin la Quatrième Conférence Internationale sur la Femme, Haïti vit dans un climat favorable pour l'élaboration de ce rapport.

Aujourd'hui où s'ouvrira à Pékin la Quatrième Conférence Internationale sur la Femme, Haïti vit dans un climat favorable pour l'élaboration de ce rapport.

pour courir une autre qu'orientante, se réfere à l'absence d'intégrité entre la déclaration et l'engagement, la distance peut être grande. Car il faut l'habitude et les préjugés créés par l'éducation.

plusieurs, cette conférence entre le dire et le faire, compte avec le poids

de respecter les critères éthiques de l'école pour l'éducation nationale. Actions et procéder à la mise en œuvre!

transferts immobiliers

## Le contexte national (1995-2000)

Sur le plan politique, c'est une période de crise où les institutions vont s'affronter sur les espaces de la fonction publique. C'est une période de crise de l'état, mais également un blocage qui paralyse le fonctionnement des institutions. Les lois ne sont pas votées et les accords

paraphés ne sont pas ratifiés.

Sur l'évolution de la situation économique entraînant la chute de

Cette situation a ses effets néga-

la gourde. L'augmentation du coût de la vie, des pertes d'emploi, une faiblesse de productivité. Pourtant, Haïti n'a pas négligé un seul instant les obligations du service de la dette.

Pour faire face à ce manque d'assainissement, le secteur rural se dépeigne au profit des villes de plus en plus incapables de suivre le rythme des demandes de services et d'espaces. Les femmes émigrent dans les premières, à la recherche d'emplois ou de tous autres expédients susceptibles de les soulager. Elles s'installent avec leurs enfants dans des environnements insalubres dépourvus d'eau potable, de soins de santé et de centres d'éducation. En dépit des efforts du gouvernement pour multiplier les services

## La participation

% seulement sont absorbés par les secteurs d'activités selon les travailleurs et travailleuses dans les manufactures, 77,54 % d'assemblage, leur nombre est la plupart du temps des postes

Les femmes représentent 46 % de la population active, cependant le marché formel de l'emploi. Ne partout elles se retrouvent dans une enquête publiée par l'IHSI, les femmes représentent 49 % agricoles. On retrouve 48 % de femmes dans les services, 45,5 % dans les petits commerces et l'artisanat. Dans les industries pratiquement égal à celui des hommes. Cependant elles occupent des postes inférieurs.

au travail. Malheureusement ses revenus ne lui permettent pas en général de faire face à ses besoins

Ainsi la femme haïtienne est significativement présente sur le marché du travail, mais ses revenus ne lui permettent pas en général de faire face à ses besoins

des femmes, véritable

l'empêche à leur tête. La lutte pour la survie tempise avant tout sur les gestionnaires d'une misère s

En Haïti, il n'y a pas d'âge pour commencer à travailler, ni d'âge pour arrêter de travailler. La majorité des femmes est sur le marché du travail entre 20 et 59 ans. Les femmes travaillent indépendamment du nombre d'enfants, de la période de grossesse, d'accouchement et d'allaitement. Plus elles ont d'enfants, plus elles se doivent de travailler. Entre 70 et 85 ans, 1/3 de ces femmes deviennent mendiantes en ne bénéficiant, suite à la nature du travail qu'elles ont effectué, la plupart du temps dans le secteur informel (où elles sont plus de 60 %), ni de pension de vieillesse, ni de retraite, ni d'aide sociale.

Le travail des femmes s'explique aussi par les tâches très dures et non rémunérées qu'elles assument dans leur foyer: préparation quotidienne; lessive, vaisselle, ménage, cuisine... Les statistiques révèlent que 30 % des femmes en milieu urbain ont accès à l'eau pour 25 % en milieu rural. Le travail domestique démesuré laisse aux femmes moins de temps pour le travail rémunéré. Cependant elles doivent littéralement se tuer pour exécuter l'un et l'autre qui sont indispensables à la survie de leur famille.

## DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

ns.

### *Engagements internationaux*

sions de Beijing, septembre 1995

signation de la convention de Belem do Para, 3 avril 1996.

Signature des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Caraïbe (CARICOM)

tant au point 8 leur engagement à la promotion des droits de la femme  
1997.

### *Engagements nationaux*

contre de janvier 1996 réunissant des membres du gouvernement et les organisations de la société civil autour de l'élaboration d'un Plan National  
La post Beijing n'a pas pu aboutir. Elle n'a pas eu de suite. (Janvier

urature de mai 1996, signée par tous les ministres le 26 mai de la même  
engageant le gouvernement dans une politique globale en faveur des

école d'accord de partenariat interministériel Ministère de la Justice  
CFDF en faveur des femmes en vue de la refonte du système légal dans  
ensemble. (2 février 1996).

ratration du MCFDF à la commission mixte du Ministère des Affaires  
sur le rapport "Convention sur les droits de l'enfant".

ratration du MCFDF à la commission de réforme judiciaire et mixte  
compte du Ministère de la Santé Publique et du MCFDF.

## 1. Les engagements

a- 1995

■ Recommandations

■ Recommandations

■ Décret réglementaire

■ 10 mars 1996

b- 1996

■ Lettre d'intention  
ou d'engagement  
d'Etat

■ La signature  
anonyme  
fe

■ Lettre  
et  
so

■ Lettre  
de la

■ Lettre  
de la

visant la prévention de la mortalité maternelle. (23 mai 1997)

- La création de la Commission Nationale pour l'Education des Filles (CONEF) dont le MCFDF est membre. (Juin 1997).
- Inscription au PAG, Plan d'Action Gouvernemental de deux projets, l'un

Mmes.

Tableau d'avis de la CONEF

visant au recours

organisations

l'agriculture

## **Quel programme d'actions post Beijing ? Information, sensibilisation et formation**

Entre janvier 1996 et mars 1997, le MCFDF entreprend une série de rencontres départementales et régionales qui aboutissent à une grande rencontre nationale.

L'objectif de ces rencontres : consulter les organisations féminines

proposition par l'Etat de la Plate-Forme d'Accord de Beijing. D'octobre 1997 à

1998, le secrétariat publique à suivre les étapes : schéma des propositions

et interpelle au cours d'ateliers de travail, de colloques, de présentations d'objets

de programmes prévus dans le plan national en vue d'une intégration sectorielle des

actions du gouvernement en faveur des femmes. Un comité interministériel est

constitué en vue d'assurer le suivi des rencontres de travail. Puis, de septembre 1996

à avril 1997, les revendications formulées par les organisations féminines de base

devaient être consignées en propositions d'actions à entreprendre par le

gouvernement. Les différentes propositions ont été intégrées à la politique et à la

programmation du MCFDF dans le plan national d'actions

pour 1997-1998. Ces actions occupant de ces propositions ont été émises suivant trois axes

principaux, qui sous-tendent 9 des 12 conclusions de Beijing

### **a- L'intercohérence publique et promotion de l'autonomie de la femme**

Cet axe touche aux thèmes : femme et pauvreté, femme et éducation, femme et santé.

### **b- Actions normatives et juridico-légales**

Elles recouvrent les thèmes : Droits fondamentaux des femmes, éducation aux droits fondamentaux, assistance légale et psycho-sociale, révision du cadre juridico-légal.

### **c- Sensibilisation et plaidoyer**

Ce dernier axe couvre : La violence faîtes aux femmes, la discrimination sexuelle, femme, pouvoir et décision.

Poursuivant dans la même lignée du Programme d'Action post Beijing, le MCFDF a

préparé en juillet 1999 un programme d'amélioration des conditions de vie des

programme n'a pu recevoir de financement jusqu'à présent. Ce programme qui porte sur l'ensemble du territoire comporte 4 axes :

- Développement de la perspective de genre dans les Ecoles et les Universités.
- Développement et coordination des échanges entre les organisations de femmes (Synergie).
- Lutte contre la pauvreté : sécurité alimentaire.

## **1. Lutte contre la pauvreté : Réseau temmin de l'artes populaires des projets et réalisations.**

### **2. Activités socio-économiques fondamentaux des femmes.**

En le cadre des mesures juridiques, le MCFDF a entrepris les activités suivantes :

Identification des articles discriminatoires des Codés : Code Civil, de Pénal, code du Commerce, Code d'État et Code Rural et des autres lois en général ...

Sur en évidence des silences de la loi, surtout en matière de droit familial : la question du placage (mariage informel).

élaboration d'avant-projets de lois relatifs aux agressions sexuelles, à la violence domestique, à la pénibilité alimentaire, au concubinage et à la filiation.

Exécution d'interventions pratiques : visite des prisons de femmes,

- Visite des prisons de femmes, accompagnement des travailleurs sociaux, des juges et des policiers, libération de femmes détenues illégalement ou en garde à vue prolongée, remise de peine etc ... (mai 99 à nos jours).
- Projet d'appui aux femmes en milieu carcéral au Fort-National (encaissement de leurs enfants, distribution de produits sanitaires et de toilette, Etc.

Le ministère de la Justice a toujours été favorable à ces deux dernières activités qui ont été toutes conseillées

Le soutien apporté et l'aide psychologique apportées aux femmes battues, victimes de violences psychologiques, de harcèlement sexuel

(1996-2002).

- Campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes à travers les médias (messages publicitaires ( mars 99 - septembre 99).
- Libération de 14 détenues et l'obtention de grâce pour 4 condamnées à la suite démarches entreprises par le MCFDF auprès des instances compétentes. Ces opérations ont eu lieu en charge de la tête très méritante de Mme Aminata Sow Sidé, déléguée spéciale de l'ONU pour les droits humains et la promotion de la condition féminine.

Célébrée dans les lieux de détention des femmes. ( Mai 1999)

Semaine de rencontres et de conférences sur la violence faite aux femmes. ( Décembre 1999)

Semaine de sensibilisation réalisée autour de la journée internationale sur la violence faite aux femmes. ( Novembre 1999)

La priorité sera accordée à la condition socio-économique des femmes. Cette dimension s'inscrit dans l'objectif principal formulé brièvement par l'Exécutif très largement préoccupé par la finance et l'augmentation de la production

#### *Le secteur économique*

La priorité sera accordée à la condition socio-économique des femmes. Cette dimension s'inscrit dans l'objectif principal formulé brièvement par l'Exécutif très largement préoccupé par la finance et l'augmentation de la production

La priorité sera accordée à la condition socio-économique des femmes. Cette dimension s'inscrit dans l'objectif principal formulé brièvement par l'Exécutif très largement préoccupé par la finance et l'augmentation de la production

Le MCFDF assumera un rôle moteur dans l'orientation des politiques gouvernementales de manière à assurer l'intégration de toutes les questions touchant à la condition féminine dans les différents programmes sectoriels et de développement.

Participation des femmes à l'éducation  
à l'orientation  
à la formation  
à l'emploi  
à l'entrepreneuriat  
à l'agriculture

En adoptant comme objectifs de contribuer à une plus grande participation des femmes au développement socio-économique, le MCFDF, dans ses actions, vise à améliorer leur situation dans les domaines suivants : l'accès aux revenus, la création d'emplois et l'accès aux programmes sociaux (santé, génération, micro-gestion, alphabétisation) et aux entreprises. Il faut citer :

Cette priorité répond à l'objectif de donner aux femmes plus de chances pour améliorer et leur confort de vie.

En adoptant comme objectifs de contribuer à une plus grande participation des femmes au développement socio-économique, le MCFDF, dans ses actions, vise à améliorer leur situation dans les domaines suivants : l'accès aux revenus, la création d'emplois et l'accès aux programmes sociaux (santé, génération, micro-gestion, alphabétisation) et aux entreprises. Il faut citer :

- Des seminaires de renforcement institutionnel FNUAP
- Enquête sur les femmes chefes de ménages défavorisés CEPAL ACDI

des formations en gestion de micro-crédit, de caisses populaires, en artisanat, en commerce et en agriculture. Grâce au concours du Conseil National des Coopératives et du Bureau International du Travail, des séances de formation ont été organisées avec MUCI, SHEC, CCG dans le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest. (Septembre 1995)

Port-au-Prince. Appui financier de l'ACDI. (Mai 98 à juillet 1999). Programme d'appui à l'habilitation des femmes. Financé ACC (Septembre novembre 1996).

Initiative d'intégration des femmes au processus de réforme agraire. Financé par les fonds publics.

Baie-Arlédonne. 2,5 millions de gourdes alloués à 1600 familles cultivatrices pour la production et la commercialisation du riz. De femmes 36% chefs de famille obtiennent des terres dans le cadre de cette réforme.

Sud-Est. 3,5 millions de gourdes sont affectés à la conservation, la transformation et la commercialisation des produits de pêche.

Organisations de forces commerciales, artisanales et agricoles. (Mars 1998).

Organisation à travers les départements de journées portant sur la femme rurale et le crédit. La synthèse de ces journées a eu lieu au

ministère et des autres ministères du gouvernement. (Octobre 1999).

La collaboration avec le Ministère de la Planification au projet de planification décentralisée et différenciée qui implique nécessairement la participation des femmes depuis le niveau de l'information jusqu'à

mission d'évaluation des interventions des formateurs/trices en matière de l'épargne et du crédit dans six communes du Nord-Ouest. (5 juin au 1 juillet 1999).

Participation du projet d'appui ruraliste aux marchands de poissons dans 5 communes du Sud-Est. (2000).

Formation des formateurs/trices en gestion de l'épargne et du crédit vue de l'établissement d'un modèle. (2000).

collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et d'autres acteurs, organisation d'une foire de gastronomie haïtienne. La participation du MCFDF a consisté en l'organisation d'un concours mets locaux et la présentation d'un banc sur les manifestations de celle dans l'art culinaire haïtien. (Octobre 1999).

mais en vue de leur mise en œuvre dans les structures de

assainissement de 400 fermes et soutenu par le biais de la KOFIP une forme

solidarité. Trois mutuelles au moins ont été fondées depuis. (2000)

c- *Secteur social : éducation.*

Les chiffres montrent une nette progression, année après année, dans la scolarisation des filles. Cette situation est une indication que les familles découvrent de plus en plus la valeur de l'éducation comme véhicule de progrès. Elle indique aussi une meilleure appréciation de l'apport des femmes dans l'économie familiale.

Ce fait peut s'expliquer aussi par l'amélioration de l'offre scolaire publique et privée dans les milieux les plus défavorisés. Depuis 1995, le Ministère de l'Éducation a multiplié des écoles primaires, des lycées et des cantines. (Voir Plan National d'Education et de Formation/PNE-F).

De multiples activités ont été menées dans ce secteur :

Le Ministère de l'Éducation Nationale a réalisé un certain nombre d'actions pour accroître l'intérêt de l'éducation paritaire.

- Table ronde de la CONEP sur les filles dans l'éducation haïtienne (Janvier 2000)

Sensibilisation à l'approche de genre dans trois départements du pays auprès des parents, professeurs et jeunes filles sur le genre.

Mise en oeuvre des forums régionaux par la Secrétaire d'Etat à l'alphabétisation, élaboration de matériel d'éducation à la santé reproductive.

Développement d'une méthodologie participative traitant de l'éducation des filles au primaire.

Etudes des stéréotypes véhiculés dans l'élaboration des manuels scolaires.

Mise en place d'une commission sur le développement de l'enfant réunissant gouvernement et société civile. Perspectives institutionnelles.

Campagne d'éducation civique : attention accordée à la violence faite aux femmes.

Appui à la scolarisation des filles dans les milieux défavorisés et aux familles monoparentales ayant une femme comme chef de famille.

Mise en place d'un programme de sensibilisation sur l'éducation des filles des écoles et au niveau familial.

Débutage d'activités permettant de donner une meilleure scolarisation des filles en Haïti.

- Projet pilote sur l'éducation des filles au primaire.
- Attention accordée à l'éducation des fillettes au cours de la campagne d'éducation civique 1992/1993.
- Mise en place d'une commission sur le développement de l'enfant, avec participation Société civile ONG.

#### *d- Secteur social : santé*

Dans ce domaine, les actions menées par le MCFDF se sont limitées à la sensibilisation et à la formation.

<p>■ Des femmes ont accès à des services d'information pour leur santé : 13 %.</p> <p>Des femmes manifestent le besoin de s'informer et de planifier leur vie : 62 %.</p> <p>Amélioration de la distribution des informations sur le SIDA.</p>	<p>■ Organisation, dans les 9 départements, de séminaires de génétique, en collaboration avec une ONG.</p> <p>Participation au plan quinquennal de santé en collaboration avec le Ministère de la Santé (1997).</p> <p>Programme de formation pour les matronnes, en collaboration avec le MSPP.</p> <p>Mise en application de la loi d'assurances maternité.</p> <p>Activités de sensibilisation à l'occasion de la commémoration de la journée mondiale de la santé de la femme : conférence-débat, matière d'information, consultations gynécologiques, dépistage du cancer du col, en association avec plusieurs agents (organisations gynécologiques, organisations féminines, agents pharmaceutiques).</p> <p>Formation des policiers en matière d'épopulation, de santé et de vie.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Education à la vie familiale en matière de population et de santé.
  - Priorité accordée à la réduction du taux de mortalité maternelle.
  - Introduction d'indicateurs de mortalité maternelle dans EMMUS III

(juillet 2000). | | | | | . . . . .  
ématernité : Nord, Ouest, Cap, HUEN,  
ématernité OBATMA

ment des maternités en matériel et équipement,  
et d'un réseau de journalistes formés en santé de la  
FNUAP.

*voix de décision* | 111

fronte CARICOM, lors Beijing, tenue à Santiago, Chili en août 1997, bâti de celle du CEPAL, à Santiago, Chili en de la même année. La consigne a été donnée à tous les agents de la région de lancer une campagne soutenue visant à des femmes dans les sphères de décision. Des engagements

intéressante en ce sens est la loi électorale de 1995 qui, en son article 19, modifie les notes de la révision terminale sur les deux élections

e- Fenway

Dominis la progrès  
Guyane  
nouveaux  
gouvernement  
l'intégration  
européenne

Les variables de motivation et de sensibilité sont

- Organisation d'une exposition de figures féminines ayant marqué l'histoire nationale "(du 2 au 31 mars 1998); en province "(du 4 au 11 mars 1998)
  - Organisation d'ateliers thématiques sur le thème de l'insuffisance de la participation des femmes dans le secteur public
  - Elaboration d'un document sur la structure intermédiaire et la fonction publique du Ministère, en attendant l'élection d'un nouveau ministre

l'ensemble du programme Mutual de sécurité

Les femmes ont obtenu une politique crédit et coopératives au conseil des ministres de la version préliminaire du Plan d'action en faveur des femmes, issu des Résolutions de l'action de Beijing, en vue de la validation du plan par le

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DES ONCE

## REALISATIONS DE LA SÉ

Il serait prétentieux de vouloir fournir des données exhaustives sur les différentes réalisations de la société civile et du secteur des ONG. L'absence de banques de données, les contraintes financières et structurelles tant du MCFDF que des organisations concernées ne nous permettent pas de fournir une information qui recouvrirait l'ensemble du territoire national. L'ensemble des informations retenues ici concerne surtout les environs de Port-au-Prince.

Il ne sera pas superflu de mentionner, sur la base de l'expérience courante, que la grande majorité des groupements de base se trouve engagée dans des activités d'épargne et de crédit, de petit commerce, de coopératives, d'exploitation agricole et artisanale, de contrôle de production, de stockage etc ... Ce sont des organisations dont les activités restent ignorées. Elles sont souvent appuyées par des organisations intermédiaires soit de formation, soit de financement, soit des deux à la fois.

Les ONG plus larges, bénéficiant d'un minimum d'organisation, sont impliquées dans tous les secteurs d'activité : santé, éducation, justice, agriculture, formation communautaire, coopératives, crédit, alimentation et hygiène, droits fondamentaux, ... des femmes etc...

Il faut aussi noter que la société civile et le secteur des ONG ont participé dans une proportion très large aux activités mentionnées plus haut au compte du gouvernement.

Mentionnons ici diverses activités spécifiques de ce secteur :

- Organisation d'un tribunal international pour juger les violences faites aux femmes. (Novembre 1997).
- Rencontre haïtien-dominicaine. (Décembre 1997).

- Organisation de rencontres thématiques.
- Organisation par la BID d'un concours d'entraînement pour 35 responsables d'institutions, afin d'analyser différents projets de développement social selon une méthodologie de genre. (Août 1998)
- Participation politique en vue d'encourager le leadership féminin.
- Propositions de textes de loi visant la suppression des textes discriminatoires.
- Hébergement, accompagnement psychologique et juridique des femmes victimes de violence.
- Publications de bulletins féministes.
- Communications, émissions de radio, production de cassettes sur les droits des femmes.
- Programmes de santé reproductive.
- Elaboration de propositions de lois en vue de supprimer les articles les plus discriminatoires.

= Action de plaidoyer pour le maintien du MCFDF et pour la ratification de la Convention de Belém do Pará.  
 Programme d'analyse et réalisations de l'étude sur "Violence contre les femmes et les filles en Haïti" pour compte de l'UNICEF, (1997).

## LES CONTRAINTES

L'absence d'un plan national global entraîne l'empêchement des

## IV LES LACUNES

- L'absence quasi totale du crédit formel et à un taux accessible dans le secteur rural, dans celui du petit commerce; et dans l'absence d'accès facile à la justice. Jusque-là, les possibilités d'initiatives individuelles développent et de promotion.

En ce qui concerne les femmes dans les secteurs privés de l'économie, il existe peu de place pour l'organisation judiciaire, dans la profession d'avocat ne peut être perçue comme un système judiciaire où les femmes sont acceptées et facilement droit à la paroie.

Les marques scolaires sont un grand silence sur les femmes qui ont aidé à forger notre histoire ou qui ont excellé dans la littérature, les sciences et les arts. Il n'y a pas de place pour ces femmes à l'école, dans les familles, dans la communauté. La précarité des ressources financières et humaines engendre une concentration des activités du MCFDF autour de la région de Port-au-Prince. Cette situation a pour conséquence une certaine marginalisation des organisations de province. Elle réduit substantiellement la communication, freine la circulation des informations importantes et entrave le plein accomplissement du rôle dévolu à ce Ministère. La coordination en souffre.

- ■ Le dysfonctionnement du parlement a empêché le vote des lois préparées par le MCFDF, le MCFDP et les ONG féminines relatives à l'amélioration de la condition et des droits des femmes. Il a contrecarré la refonte des codes, l'effort qui aurait pu établir des normes juridiques nouvelles susceptibles de garantir une meilleure administration de la justice.

Le caractère des débats au sein du Parlement a empêché toute action. Tant pour la partie législative que pour la partie exécutive qui, en réduisant la taille de l'Etat, pesent lourdement dans la mise en place des activités jugées nécessaires et urgentes.

Le développement économique et social qu'attendent les femmes et

les hommes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Par ailleurs, l'augmentation de la qualité des services de base n'a pas su suivre le rythme galopant de la démographie et la montée des aspirations légitimes de la population en général. Cette situation provoque des conditions difficiles dans l'administration des domaines de l'environnement, de

l'agriculture et dans les marchés.

Cet ensemble de situations, associé à des faiblesses structurelles, aux préjugés et aux tabous, limite les chances d'application de la Plate-forme de Beijing.

- L'absence de mécanismes institutionnels pour le développement de la synergie entre le MCFDF et les ONG, entre les ONG et le reste de la société civile, rend difficile une meilleure diffusion et intégration de ces conclusions de Beijing au cœur de la population.

#### RECOMMANDATIONS

ment de la République arabe

EN 2005, le gou

■ MCFDF en ressources personnelles et financières de façon à renforcer sa capacité institutionnelle, la synergie avec les institutions gouvernement, et avec celle de la société civile et des ONG;

■ et améliorer les mécanismes de concertation et de coordination entre les ministères;

■ élaborer et exécuter le Plan National d'Action en faveur de l'égalité entre les sexes. Ce plan fixera la politique nationale à l'égard des femmes, les objectifs stratégiques ainsi que les indicateurs qui évalueront leur efficacité;

#### VI - CONCLUSION

Il découle de ce bilan que l'Itinéraire Beijing, à l'heure d'aujourd'hui, regard

parti assez tôt dans la mise en application des conclusions de Beijing. L'essor de cette dynamique, toutefois limité par les moyens disponibles pour les effectuer, enfin l'absence et la volonté d'aborder y a été constatée. Il est à souligner que l'ensemble du pays vit des aspirations profondes à la justice, à l'égalité, à la liberté et à la paix.

Le Plan National d'Action n'a pas pu être confirmé et suivi de façon systématique, comme le prévoit l'Itinéraire Beijing. Il y a à ce sujet que l'on peut se complaire dans le bref délai dès que les institutions nationales auront retrouvé leur rythme normal de

■ faire une source qui inspire et stimule le Ministère à la Condition humaine et un grand nombre d'organisations de la société civile en faveur de la Constitution. L'incorporation de ces principes

■ En depit de ces failles, Beijing a cependant l'ensemble du soutien de la population, et ce, dans le même temps que les principes de la Constitution sont respectés et appliqués.

**ANTIDIYURETIC****DIURETIC**

## ANNEXE I

**ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS****ACCT**

Agence de Coopération Culturelle et Technique.

**ACDI**

Agence Canadienne pour le Développement International.

**BID**

Banque Interaméricaine de Développement.

**CARICOM**

Caribbean Community.

**Conseil Economique de l'Amérique Latine**

CEPAL

**Commission Nationale pour l'Education des Filles**

CONEF

**Enquête Mortalité Morbidité et Utilisation des Services**

EMMU

**HTSI**

Hôpital Universitaire d'Etat

**IHSI**

IHSI

**MCFDR**

MCFDR

**MSPP**

MSPP

**MUCI**

Mutuel de

**OPATMA**

Office d'A

**ONG**

Organisati

**PAGE**

Plan d'Act

**PAMU**

Programm

**PNUD**

Plan Natio

**PNUD**

Programm

SHEC

Société Haïtienne d'Epargne et de Crédit

SIDA

Syndrome Immunitaire de Déficience A

Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

UNICEF

Fonds des Nations-Unies pour la Femme

UNIFEM

Agence des Etat-Unis pour le Développement International

USAID

En 1997 près de 80% de personnes vivants au dessous du seuil de pauvreté. Le taux de croissance du PNB fut négatif -0,2 % en 1980-1990 et -2,5 % en 1998, simultanément de taux de croissance démographique s'établissait à 3,6 % et 2,4 %

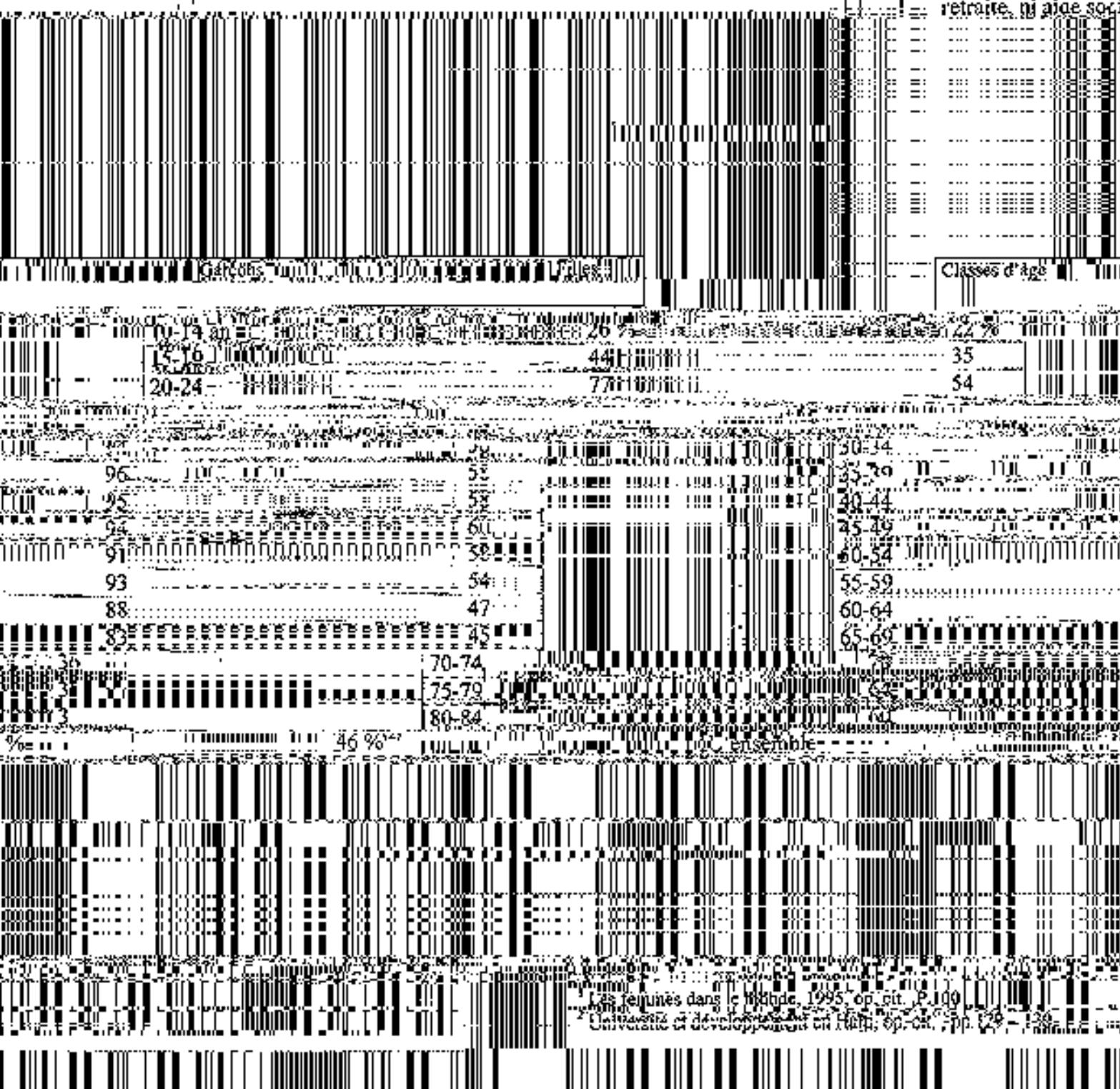
Évolution comparée du PIB/Hab.(US\$ de 1987)



## Population active par sexe et par âge<sup>1</sup>

Les femmes entrent, très jeunes, comme les hommes, sur le marché du travail ; 10% y sont entre 5 et 9 ans<sup>2</sup>. La plupart d'entre elles, chefs de famille, y sont entre 20 et 59 ans, indépendamment de nombre d'enfants, de la période de grossesse, d'accouchement et

retraite, ni aide sociale.



<sup>1</sup> Les femmes dans le monde, 1995, op. cit., p. 109.

<sup>2</sup> Université et développement en Afrique, op. cit., pp. 129-130.



VIOLENCE		Barcode	Barcode	VARIABLES
INDICATEURS	DEFINITION			
1-Aucun plan public national Des propositions de programmes de sensibilisation par le MCFDH 2- Loi contre le viol et abus sexuel (art 279 du Code Pénal). Aucune loi sur le harcèlement sexuel				1. Politique et Actions pour l'élimination de la violence

### Taux d'analphabétisme chez les Adultes selon le sexe

Les différences au niveau de l'analphabétisme pour les deux sexes n'étaient pas en 1982 très élevées ; néanmoins, elles semblent s'être accrues au cours de la décennie 80-90, sans toutefois atteindre le niveau de différenciation de 5%

Année	Hommes	Femmes
1982:	63,9 %	64,4 % <sup>(1)</sup>
1990:	62,7 %	67,5 % <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> IHSI, 1982.

<sup>(2)</sup> UNESCO, 1992, dans la Situation des familles belges pp. cit. P. 120.



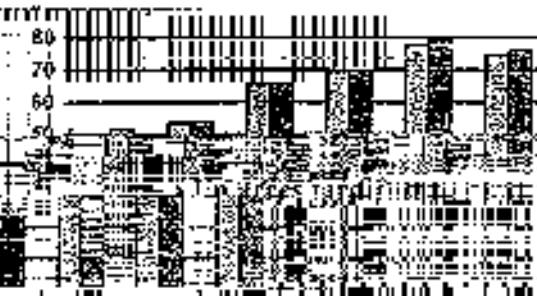
### 3.4 Un accès faible et tardif

Si nous considérons les jeunes enfants dans  
les familles qui fréquentent l'école, ils  
représentent 47,5% de l'ensemble des

Si nous considérons les jeunes enfants dans  
les familles qui fréquentent l'école, ils  
représentent 47,5% de l'ensemble des

moins d'un enfant de 5 ans sur 2 accède  
à l'école maternelle.

En regard, cette fois, à la population âgée de 5  
à 12 ans, le taux total de scolarisation



**\*Selon le milieu**

Le milieu rural demeure le plus défavorisé. En effet malgré une augmentation du nombre d'écoles, celles-ci sont loin d'offrir l'ensemble des deux premiers cycles de l'enseignement fondamental. Ainsi, 43% des établissements des campagnes sont pourvus des 6 années contre 66% en milieu urbain. Par ailleurs c'est en milieu rural également que le manque de places assises dans les salles de classes est le plus élevé : dans 35% des salles, il manque plus de 10 places

Entre autre les entrées tardives sont plus tardives en milieu rural qu'en milieu urbain.

**3.11 Une forte dépense des familles**

Les dépenses de l'état sont passées de 1,3% à 1,7% du PIB entre 1990 et 1996. À titre de comparaison, la part du PIB consacrée à l'éducation par les pays à plus faible revenu est de 3,9% en 1996. Aux prix courants, les dépenses publiques d'éducation ont été multipliées par 2,3 environ au cours de la période considérée, soit une progression largement supérieur au rythme de l'inflation (2,2%).

Sur la base de 1 200 000 ménages en 1994/95, un montant moyen des dépenses par ménage est de 2 620 Couronnes suédoises.

Sur la base de 1 200 000 ménages en 1994/95, un montant moyen des dépenses par ménage est de 2 620 Couronnes suédoises. La dépense des ménages en 1994/95, soit 8,5% paie pour l'éducation, le montant total dépensé pour l'éducation dans le pays avoisine les 3 400 000 millions de Couronnes, à rapprocher de la dépense publique pour la même année à un montant de 405 151 millions de Couronnes.

Au total, on estime à près de 14% du PIB le volume global (publique + privée) des dépenses ménages consacrées à l'éducation.



### Distribution des Femmes Enceintes par groupe d'âge

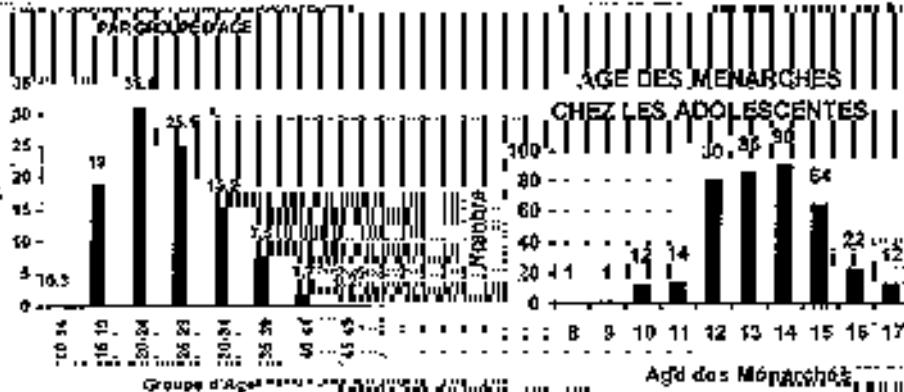
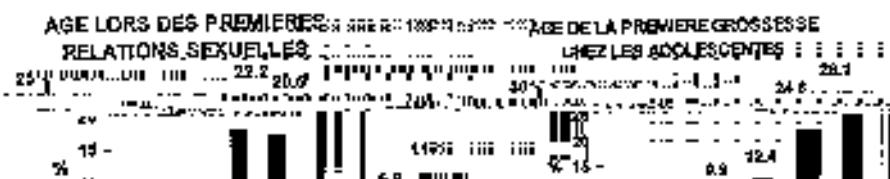
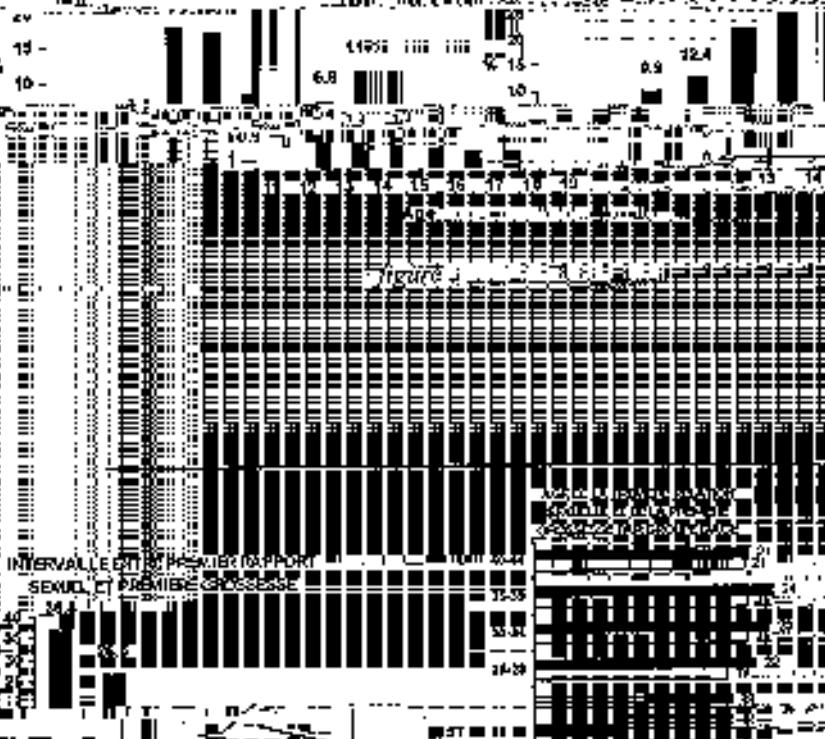


Figure 1.

"Figure 3 illustrates



卷之三



卷之三

— 11 —

87

Taille de la population \$ 000 000

Distribution population selon milieu Urbain 33 % ; Rural 67 %

Taux de croissance démographique 2,4 % dans la catégorie de 15 à 24 ans<sup>1</sup>

Taux de fécondité moyenne 2,44 %

taux moyen (15 - 19 ans) est de 76 pour 1000

Mortalité maternelle 11 000 pour 100 000

taux de croissance du PNB -2,5 % entre 1990-98